

La **Banque cantonale vaudoise** (**SIX** : **BCVN** [[archive](#)]) est la **banque cantonale** du **canton de Vaud** en **Suisse**. Pour ce qui est de la taille de son bilan, la BCV est la première banque du canton de Vaud^[3]. En tant que banque universelle, elle pratique les activités de **banque de détail**, de gestion de fortune, de banque des entreprises et de **trading**.

Elle est membre d'un réseau de vingt-quatre **banques cantonales** nommé UBCS.

Histoire

Fondation et développement de ses agences

La Banque Cantonale Vaudoise est fondée par décret du Grand Conseil vaudois du 19 décembre 1845. Cette nouvelle banque devra « encourager le développement de l’agriculture, de l’industrie et du commerce tout en activant la circulation et la mise en valeur du numéraire »^[4].

Elle a tout d’abord son siège à la rue Saint-Pierre 1 à Lausanne. Elle déménage en 1853 à la rue Saint-Pierre 25 (aujourd’hui approximativement au numéro 28 de la rue de Bourg). Ce n’est qu’en 1904 que son siège est installé à la place Saint-François 14^{[5],[6]}.

L’extension du siège de la BCV au sud est construite entre 1947 et 1951^[7].

Dès 1961, certaines agences sont transformées en succursales, avec un règlement spécifique pour chacune^[8].

En 1981, la BCV innove en décentralisant une partie de ses compétences et en créant 10 sièges régionaux. À partir de 2005, elle se réorganise en neuf régions : Lausanne, Gros-de-Vaud, Lavaux, Riviera, Chablais, Morges, Nyon et Nord vaudois et Broye.

En 1994, le Centre administratif bancaire (CAB) à Prilly voit le jour. Les services administratifs de la BCV y sont installés, alors que ceux liés au contact direct avec la clientèle restent au siège social de Saint-François.

Développement des activités depuis les années 1990

[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

La BCV se développe d’abord en étendant ses activités traditionnelles par croissance interne et externe. Après avoir repris la **Banque vaudoise de Crédit** en 1993^[12] et fusionné avec le **Crédit foncier vaudois** en 1995, la BCV s’engage dans une stratégie de diversification, notamment dans la banque d'affaires et la banque de trading. Cela s'est notamment traduit par une croissance de son bilan, qui est passé d'environ 15 milliards de francs suisses au début des années 1990 à plus de 35 milliards de **francs** dix ans plus tard.

À cette période, la BCV trouve des relais de croissance en dehors des frontières. Cette stratégie d'expansion, avec notamment des engagements à Athènes, Hong Kong et Singapour, ne porte pas ses

Banque cantonale vaudoise



Logo de la Banque cantonale vaudoise



Création	1845
Forme juridique	Institut de droit public (a) ¹
Action	SIX : BCVN ↗
Siège social	Lausanne ² Suisse
Coordonnées	 46° 31′ 09″ N, 6° 38′ 03″ E
Activité	banque, finance
Effectif	1909 (2020)
Site web	bcv.ch ↗

Fonds propres	3,574 milliards CHF (2020)
Chiffre d'affaires	945 millions CHF (2020)
Bilan comptable	53,186 milliards CHF (2020)
Résultat net	331 millions CHF (2020)

[modifier](#) - [modifier le code](#) - voir Wikidata

fruits. Le Président du conseil d'administration de l'époque est démis de ses fonctions par le Conseil d'État^{[13],[14],[15],[16],[17]}. En 2001 et 2002, à la suite d'analyses détaillées du portefeuille de crédits, d'importantes provisions sont constituées : cela occasionne des pertes significatives et une baisse substantielle du niveau de [fonds propres](#). Pour renforcer les capacités financières de la banque, cette dernière est recapitalisée à deux reprises par l'État de Vaud.

À la fin de l'année 2002, une stratégie en deux étapes est définie par la nouvelle équipe dirigeante de la banque, Olivier Steimer et Alexandre Zeller, venant de Credit Suisse. Elle prévoit une première phase d'assainissement et de recentrage de la banque, suivie d'une phase de développement. Dès 2003, le groupe BCV applique une stratégie de recentrage sur ses quatre métiers de base (banque de détail, gestion de fortune, banque des entreprises et trading) et sur certains domaines spécialisés dont le potentiel de croissance et de rentabilité est attractif.

De 2005 à 2008, la BCV a lancé la seconde étape de sa stratégie avec le programme CroisSens qui visait à poser les bases d'une croissance durable. En 2007, la BCV a achevé le rachat de l'ensemble du capital-participation créé en 2003.

En 2011, la Banque Piguet & Cie SA, filiale de la BCV, fusionne avec la Banque Franck Galland & Cie SA au cours du premier semestre pour devenir la [Banque Piguet Galland & Cie SA](#).

De fin 2008 à fin 2013, sous l'impulsion de son nouveau CEO Pascal Kiener, la BCV a mis en œuvre une stratégie nommée *BCVPlus*, basée sur le modèle d'affaires d'une banque universelle à ancrage régional. La BCV a choisi de poursuivre une stratégie visant une croissance pérenne avec un profil de risques en adéquation avec sa mission. Depuis, les différents métiers de la BCV se sont développés favorablement. La banque est stable et sûre, reconnue comme telle par les agences de notation internationales et les analystes financiers^{[18],[19]}. Les résultats de cette stratégie ont permis de verser à la collectivité, entre 2009 et 2016, 2,2 milliards de francs à la collectivité sous forme de dividendes et impôts au Canton de Vaud et aux Communes vaudoises.

En 2015, dans le cadre du règlement du différend bancaire entre la Suisse et le [département de la Justice des États-Unis](#), la BCV a conclu un accord la plaçant en catégorie 2, et dont la conclusion aura été le paiement d'une amende de 41,7 millions de dollars américains^{[20],[21],[22]}.

À partir de 2014, la BCV met en place sa stratégie 2018. Cette nouvelle stratégie prend notamment en compte la nécessité de s'adapter aux évolutions des attentes de la clientèle et aux modifications du cadre réglementaire, la recherche constante d'amélioration du fonctionnement interne et la volonté de se différencier par sa qualité de service.

La masse sous gestion du groupe BCV est passée de 28 milliards en 1996 à plus de 103 milliards de francs en 2020^[23].

La banque remplit, en outre, toutes les exigences réglementaires. En matière de réserve de liquidités, le ratio de liquidités à court terme, issu des accords de Bâle III, s'est établi à 136 % en fin d'année 2020, contre une exigence réglementaire de 80 %.

Pour accompagner l'utilisation croissante des outils numériques, la BCV travaille actuellement au développement de ses services en ligne, afin que la clientèle puisse réaliser la plupart de ses opérations bancaires courantes depuis n'importe quel canal.

Forme juridique et actionnariat

[[modifier](#) | [modifier le code](#)]



Le siège de la BCV à la [place Saint-François](#) de Lausanne.

La BCV est une [société anonyme](#) de droit public, fondée par décret du [Grand Conseil vaudois](#) du 19 décembre 1845. Son actionnaire majoritaire est l'[État de Vaud](#) qui détient 66,95 % de son capital-actions. Elle est inscrite au [Registre du commerce](#) du canton. Son statut juridique est défini dans la Loi vaudoise organisant la Banque cantonale vaudoise du 20 juin 1995 modifiée le 25 juin 2002, le 30 janvier 2007 et le 2 mars 2010 (LBCV)^[24].

La BCV est soumise à la législation bancaire suisse. Ses engagements ne sont pas garantis par l'État de Vaud. Cependant, les clients de la BCV, comme ceux des autres banques suisses, bénéficient du système de Garantie des dépôts des banques et négociants en valeurs mobilières suisses mis en place sur le plan national. Ce système vise à protéger les dépôts jusqu'à un montant de 100 000 francs suisses par déposant et par banque.

Le siège de la banque est à [Lausanne](#). Les archives du groupe, conservées au siège, sont inscrites comme [bien culturel suisse d'importance nationale](#)^[25].